

Secrétariat Général du Gouvernement

Koumac, le 29 juillet 2022

Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Inspection de la 5^{ème} circonscription

7 Rue William Boarat
BP 122 – 98850 KOUMAC

Tél. : 47 68 40

Mél : iep5.denc@gouv.nc

N° CS22-3700-77-GD/EM/IEP5

**L'Inspectrice d'Autorité Pédagogique
de la 5^{ème} circonscription**

à

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs
d'école

Objet : Semaine des Lettres, du 12 au 16 septembre 2022.

Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise chaque année depuis quatre ans, les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme.

Pour inscrire l'Ecole dans cette dynamique, notre circonscription en lien avec la Province nord organise une « **Semaine des Lettres** » du 12 au 16 septembre 2022.

Les journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) sont organisées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), dans le prolongement de la Grande cause nationale attribuée en 2013 à la lutte contre l'illettrisme. En 2022, elles se déroulent sur l'ensemble du territoire du 8 au 15 septembre 2022.

Elles ont pour vocation :

- de susciter une prise de conscience sur le phénomène de l'illettrisme,
- de montrer qu'il est possible d'en sortir à tout âge,
- de proposer des manifestations, portes ouvertes, débats, rencontres et témoignages pour faire connaître les actions et formations qui existent sur tout le territoire français en direction de personnes illettrées.

La langue française est à la fois un bien que nous avons en commun et un lien invisible qui nous unit.

Chacun peut s'y retrouver, quels que soient son histoire, son parcours ou ses origines. Elle est aussi une langue du monde, dans laquelle s'expriment des connaissances, des créations, des imaginaires venant de tous les continents. Quand on maîtrise la lecture, quand on maîtrise le langage, quand on maîtrise l'écriture, on fait un pas indispensable vers la réussite et la liberté.

Cette semaine des lettres est l'occasion pour vous de mettre à l'honneur les langues et la langue française et de proposer un chemin différent dans les apprentissages du français.

La maîtrise de la langue orale, de la lecture et de l'écriture est au cœur de tous les apprentissages et rayonne dans tous les champs disciplinaires, elle conditionne la réussite des élèves dans leur parcours ultérieur de formation, elle est nécessaire à l'expression et à l'organisation de leur pensée, à leur implication dans la vie sociale et à l'exercice de leur citoyenneté, et participe à la prévention de l'illettrisme.

Le rôle de l'École est de favoriser l'entrée dans le langage et son appropriation à travers l'expression orale, puis de permettre à tous les enfants d'apprendre à lire, à comprendre les textes, à s'exprimer à l'oral et à l'écrit de manière fluide et efficace.

L'École, en lien avec ses partenaires culturels, a pour mission de :

- Donner aux élèves le goût et l'intérêt pour la lecture sous toutes ses formes : encourager la lecture personnelle, donner accès aux livres.
- Promouvoir des actions conjuguées du dire-lire-écrire : développer ses performances d'orateur, de lecteur et d'écrivain.

- Favoriser la production écrite (dictée à l'adulte en PS et en MS, écriture tâtonnée en GS et en CP, production écrite tout au long de la scolarité élémentaire pour permettre aux élèves de produire un texte de 10 lignes en fin de cycle 2 et de 15 lignes en fin de cycle 3) et les écrits de travail en supprimant l'usage de la photocopie dans sa pratique pédagogique.
- Développer le vocabulaire des élèves par la lecture d'ouvrages de la littérature de jeunesse et la pratique d'activités langagières régulières.

L'organisation des actions au sein de vos écoles au cours de la Semaine des lettres, prendront toutes les formes originales que vous pourrez imaginer : activités inédites en lecture, en écriture, en langage, projets fédérateurs (Livre mon ami, Livres voyageurs, Lecture et oralité), création de Haïkus, Concours Dire, lire, écrire, valorisation des travaux que vous menez avec vos élèves depuis le début de l'année (Quart d'heure lecture, Et si on lisait à voix haute, exposition, événement avec les familles, échanges interclasses...).

Nous savons que vous foisonnez tous d'idées que nous prendrons plaisir à découvrir pour les valoriser.

Afin de vous permettre de disposer de différentes idées, actions et ressources, Jennifer Leherle, conseillère pédagogique référente du dossier « maîtrise de la langue » pour notre circonscription, a élaboré à votre attention un flyer interactif qui vous permettra de retrouver les fiches actions de projets fédérateurs proposés par la DENC et par IEP5, des ressources et les épreuves du Concours « Dire-lire-écrire » organisé par notre circonscription (en annexe de ce courrier).

En cliquant sur ce flyer, des propositions vous sont faites pour participer aux épreuves du Concours Dire, Lire, Ecrire et de la création de Haïkus. Chaque classe est invitée à s'inscrire dans au moins une des épreuves. La direction de l'école se chargera de recenser les inscriptions et de transmettre une fiche d'inscription pour toute l'école.

La DEFIJ se fera le relai des actions mises en œuvre auprès des JNAI pour les valoriser dans le cadre de son action de lutte contre l'illettrisme.

Afin de pouvoir organiser le suivi et la valorisation des actions que vous mènerez dans vos écoles respectives, nous vous remercions de bien vouloir nous faire remonter :

- **avant le 1^{er} septembre 2022 : le planning des actions** que vous mènerez tout au long de cette semaine dans chaque école et dans chaque classe (dépôt sur le drive et/ou par courriel).
- **avant le 8 septembre : la fiche des inscriptions** des classes de votre école à toutes ou partie des épreuves du Concours du lire, dire, écrire (bouton inscription sur le flyer) en envoyant une fiche d'inscription par école, recensant toutes les classes souhaitant participer (par courriel à jennifer.leherle@gouv.nc).

L'écriture d'un Haïku constitue le fil conducteur de la semaine. Les haïkus des élèves devront faire l'objet d'une exposition dans chaque école.

L'équipe de la circonscription vous invite donc à changer de décor, à faire voyager vos élèves au travers de la littérature de jeunesse, à les faire jouer avec les mots, à jouer sur les mots, car c'est comme jouer à cache-cache avec soi-même et avec le monde, on y trouve toujours des trésors !

Long hiver
Je taille mon crayon pour mieux
Ne rien écrire

Thierry Cazals, « La volière vide » - éditions L'iroli



Ghyslaine DESLAURIER

Copie à :

- M. DOMBROWSKY Thierry directeur DEFIJ,
- M. CAPRON Romain directeur DENC,
- M. FONS Stéphane directeur adjoint pédagogique DENC,
- Mme VERLAGUET Yolande chargée de mission enseignement.

Annexe 1 : Ressources

Lutte contre l'illettrisme :

- Mission Agir contre l'illettrisme : <https://dfpc.gouv.nc/mission>
- [Rapport de mission relative à la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'innumérisme](file:///C:/T%C3%A9chargements/Rapport%20de%20mission%20illettrisme%20innum%C3%A9risme.pdf) :
<file:///C:/T%C3%A9chargements/Rapport%20de%20mission%20illettrisme%20innum%C3%A9risme.pdf>

Ressources en français :

- Site DENC : <https://denc.gouv.nc/ressources-pedagogiques/ecole-elementaire-disciplines-denseignement/francais>
- Newsletter n°1 « En toutes lettres » élaborée par le groupe de travail Français de la DENC "Comment amener les élèves du cycle 1 au cycle 3 à comprendre un texte littéraire " :
https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/en_toutes_lettres_1_-_lecture_textes_litteraires_juin_2022.pdf

Ressources en lecture :

- La lecture, grande cause nationale : <https://eduscol.education.fr/580/la-lecture-grande-cause-nationale>
- Favoriser la lecture à l'école : https://eduscol.education.fr/578/favoriser-la-lecture-l-ecole?menu_id=695
- Listes de référence pour chaque cycle : https://eduscol.education.fr/114/lectures-l-ecole-des-listes-de-reference?menu_id=693

Ressources en écriture

- Graphisme et écriture au cycle 1 : <https://eduscol.education.fr/122/graphisme-et-ecriture>
- Ecriture au cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/149/francais-cycle-2-ecriture>
- Enseigner l'écriture au cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/246/francais-cycle-3-enseigner-l-ecriture>

Ressources en langage oral :

- Mobiliser le langage au cycle 1 : <https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions>
- Langage oral au cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/152/francais-cycle-2-le-langage-oral>
- Langage oral au cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/226/francais-cycle-3-le-langage-oral>

Annexe 2 : L'illettrisme

L'illettrisme désigne la situation d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages mais qui n'a pas acquis, ou qui a perdu la maîtrise de la lecture et de l'écriture, en raison notamment d'apprentissages trop fragiles.

Dès lors, cette personne ne possède pas les compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante et se trouve particulièrement exposée au risque d'exclusion sociale.

Souvent invisible, l'illettrisme est pourtant une réalité. 2,5 millions de personnes se trouvent en situation d'illettrisme, soit 7% des personnes ayant été scolarisées en France et âgées de 18 à 65 ans (source : Insee, enquête 2012 "Information et vie quotidienne").

Les évaluations menées dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) soulignent que, si 81,8% des jeunes Françaises et Français de 17 ans ou plus sont des lecteurs efficaces, 9,6% sont en difficulté de lecture parmi lesquels 4,1% sont en grande difficulté.

La prévention de l'illettrisme s'inscrit en continu dans tous les espaces de vie et les temps où l'on vit et notamment les trois temps de l'enfant qui composent les 24 heures de la journée à savoir :

- les temps familiaux,
- les temps scolaires,
- les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

Agir dans tous les espaces et les temps de vie

Le cadre national de référence de l'ANLCI : *« Toutes les initiatives qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite, toutes celles qui donnent aux enfants le goût d'apprendre et la capacité à le faire participent à la prévention de l'illettrisme. Ce sont des actions anticipatrices qui se situent largement en amont : elles créent des conditions favorables pour que les difficultés ne trouvent pas prise. C'est l'efficacité globale du processus éducatif qui est le premier rempart contre l'échec scolaire ».*

De la naissance à la fin de la scolarité obligatoire, la prévention de l'illettrisme permet ainsi :

- De repérer les facteurs de risque dès la petite enfance,
- D'apporter aux enfants et à leur famille (avec une attention particulière pour celles qui ne disposent pas des ressources nécessaires) toute l'aide nécessaire pour faire face aux problèmes rencontrés,
- De construire ou de reconstruire une dynamique d'apprentissage favorable au développement de l'expression orale et de la capacité à lire et écrire.

Agir pour éviter les ruptures entre les espaces où on vit et les temps de vie

Parce qu'on sait que les ruptures entre les espaces existent et peuvent constituer des facteurs d'aggravation des difficultés, il faut donc agir en utilisant le levier de la complémentarité entre tous ces espaces.

Ce peut être l'entrée à l'école (passage de l'espace familial ou d'une structure de la petite enfance à l'espace scolaire), passage au cours préparatoire (présenté comme « l'entrée à la grande école »), passage en sixième (passage de l'enfance à l'adolescence), l'entrée au lycée, l'entrée dans la vie professionnelle.

Parce que, parmi les personnes en situation d'illettrisme certains parents ont du mal à suivre la scolarité de leurs enfants, parce que cela peut les gêner dans l'exercice de l'autorité parentale, la démarche des AEF vise un effet ricochet. Il s'agit d'avoir, via la mobilisation des parents autour des savoirs de base et leur réconciliation avec la culture de l'écrit, un impact positif sur la scolarité des enfants et au-delà.

La prévention de l'illettrisme est au cœur des missions de l'éducation et commence en classe, dans les écoles et les établissements du second degré. Pour accompagner l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, de nouvelles mesures complètent celles qui existent déjà et qui ont montré leur efficacité.

Le plan de mobilisation de l'éducation nationale "Agir contre l'illettrisme" porte sur :

- une meilleure sensibilisation et une meilleure information des équipes éducatives,
- la consolidation du pilotage du réseau "maîtrise de la langue",
- le renforcement du lien entre l'École et les familles,
- le renforcement des partenariats.

Annexe 3 : Définitions

On parle d'**ILLETTRISME** pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base.

A différencier de l'**ANALPHABETISME**, qui désigne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Celles-ci doivent entrer dans un premier niveau d'apprentissage».

La **LITTÉRATIE** (ou lettrisme selon la Commission d'enrichissement de la langue française) est « la capacité d'une personne à lire et à comprendre un texte, lui permettant de maîtriser suffisamment l'information écrite pour être fonctionnelle en société ».

L'**INNUMÉRISME** est à la maîtrise des nombres, du raisonnement et du calcul ce qu'est l'illettrisme à la maîtrise de la langue.

Les élèves ou les adultes qui sont en situation d'innumérisme ne sont pas en capacité de mobiliser les notions élémentaires de mathématiques, du calcul et des modes de raisonnement qui leur sont ou leur ont été enseignés.

La **NUMÉRATIE** (ou numérisme selon la Commission d'enrichissement de la langue française) est « la capacité d'une personne à comprendre et à utiliser des concepts mathématiques, lui permettant de maîtriser suffisamment l'information quantitative et spatiale pour être fonctionnelle en société».